

Des petits riens tellement indispensables !

Confronté-es à l'inadaptation des équipements sportifs, conçus encore trop souvent sur la base du modèle fédéral de compétition, les enseignant-es d'EPS se « débrouillent », « bricolent » pour aménager les espaces de pratique. Cela génère des pertes d'énergie et de temps – par exemple pour tracer des lignes provisoires ou disposer des plots – et une réduction du temps de pratique des élèves. Souvent gênants, ces aménagements dénaturent parfois l'activité et posent des problèmes de sécurité.

Des solutions existent, elles favorisent la réussite de tous les élèves en EPS et en AS. Certaines peuvent facilement être mises en œuvre à l'occasion de rénovations et permettre de réelles améliorations. D'autres doivent être prévues dès l'élaboration du projet dans le cas de constructions.

Démultiplier et délimiter clairement les espaces, installer des repères visibles.

Dans une grande salle le **traçage en continu de terrains en travers** avec des largeurs de ligne réduites et une couleur par activité permettra : pour le volley, 3 ou 4 terrains tracés en bleu intégrant des terrains pour le 2 contre 2 (4,5 m X 9 m) ; pour le basket-ball 3 terrains tracés en orange ; 2 terrains de handball délimités en jaune et 7 terrains de badminton tracés en noir. Ils permettront de mettre en activité le maximum d'élèves.

Sur le même principe, on privilégiera pour les sauts horizontaux (longueur, triple saut, pentabond, multibond) 4 couloirs d'élan d'une longueur de 35 à 40 m avec un étalonnage intégré le long du bord et de la zone de réception, ainsi qu'un système d'accroche latéral (arceaux) permettant d'installer facilement des élastiques ou des sangles pour matérialiser les zones de performances ; pour le triple saut et le multibond des planches d'appel de couleur espacées de 2 mètres dans chaque couloir.

Pour les courses, les couloirs de la ligne droite seront étalonnés dans les 2 sens avec les marques de courses de vitesse, relais et haies. L'anneau (250 m plébiscité par la FFA) comportera le marquage des courses, des zones de transmission et de repères tous les 10 m et 25 m par exemple pour faciliter le passage de tests et le calcul des vitesses.

Pour le lancer de javelot, on prévoira des couloirs d'élan de 3m de large minimum et 25 m de long séparés par des couloirs de sécurité, avec une aire de réception en herbe de 50 m.

En football et en rugby on multipliera les aires d'activité en créant des terrains en travers tracés en continu, avec cages

rabattables pour le football et protections pour les poteaux de rugby. Ces espaces pourront aussi être utilisés pour la pratique de l'ultimate.

En tennis de table on délimitera chaque aire de jeu par des petites séparations et le soubassement des murs, recouvert d'une teinte mate et uniforme sur une hauteur de 3m, facilitera la vision des balles. Quelques tables réglables en hauteur au moyen de pieds télescopiques sont très utiles. En sport de combat, des tapis de couleurs différentes permettront de différencier les zones de combat, de celles de sécurité et de circulation. Il est important de prévoir des murs matelassés s'ils sont à moins de 3 mètres de la surface de combat.

Des aménagements et des dispositifs pour faciliter les pratiques

Dans les grandes salles, les panneaux de baskets des terrains en travers réglables électriquement en hauteur, rabattables avec un déport de 3,25 m (2 m minimum) ou relevables, ainsi que des cages de handball rabattables ou escamotables, libèrent totalement l'aire de jeu pour les autres activités. Des gradins mobiles, rétractables empièteront a minima sur les espaces de pratique.

Dans une salle de plus grande dimension, le terrain de handball sera décalé côté opposé à la SAE permettant ces 2 pratiques en simultanée, des rideaux sur rails assurant la séparation des espaces de travail.

Une zone d'intervention pédagogique de 2 m de large sur un côté de la salle avec panneau d'affichage et tableau pour le regroupement des élèves sera très utile.

Chaque installation couverte doit disposer de panneaux et tableaux, de prises électriques dans chaque salle afin de pouvoir utiliser des appareils multimédias, des tableaux de scores et assurer la sonorisation si besoin.

Changement de décor avec du matériel adapté

Un plan de réservations au sol pour tous les poteaux est indispensable.

Des poteaux de badminton légers sur réservations, facilement manipulables par les élèves, évitent les problèmes rencontrés avec les poteaux roulants et font gagner des m² de rangement. Ils peuvent aussi être installés avec un adaptateur dans les fourreaux prévus pour le volley-ball.

Des poteaux de volley-ball équipés de doubles rails coulissants facilitent le réglage de la hauteur du filet.

Des poteaux à usage multiple avec filets spécifiques et réglables à différentes hauteurs pour le badminton, le mini-tennis ou le volley-ball sur terrain réduit, permettent qu'un même espace avec tracés soit utilisé pour plusieurs activités. Dans le même esprit, des filets réglables en hauteur seront utilisés en tennis de table.

On choisira des râteliers roulants pour les poteaux (proscrire les dispositifs dangereux de stockages verticaux), des tables de tennis de table avec des roues pivotantes et des chariots roulants pour les ballons et le matériel de tennis de table (raquettes, balles).

Une salle accueillera dans de meilleures conditions des activités physiques artistiques, si le sol est en parquet non ciré, non vernis, avec des miroirs occultables et prises électriques. Les installations nécessaires au son et à la vidéo sont également à prévoir.

Respecter l'intégrité physique des élèves

Pour toutes les installations extérieures, un point d'eau doit être installé à proximité.

Dans certaines régions où l'on rencontre de fortes chaleurs et pour répondre aux spécificités climatiques de certains territoires (DOM TOM, Afrique, Asie...), abris et points d'eau doivent être positionnés à côté des espaces de travail afin que chaque classe puisse s'y regrouper. Des temps de « consignes et de repos » peuvent être ainsi organisés. Le bitume ou le béton doivent être proscrits.

En athlétisme, des abris destinés aux pratiquants, observateurs et juges seront installés en bordure des espaces d'activité.

Éclairage, acoustique, chauffage, ventilation

En EPS, un **éclairage** indirect des salles est la réponse la mieux adaptée. Il permet de bien voir pour bien agir et réagir. La valeur satisfaisante d'éclairage est de 500 lux.

Les sources lumineuses doivent être protégées et placées à au moins 7 m de hauteur. Des rampes dont le dos est arrondi éviteront le blocage des balles, ballons et volants de badminton. Une bonne isolation et des systèmes de **chauffage** à radiants permettent un réglage rapide et précis des températures et réduisent les nuisances sonores. La qualité **acoustique** est un impératif. Le traitement doit se faire avec des matériaux poreux, perforés ou avec des panneaux (tôles, bois) qui doivent résister aux chocs des balles. Le temps de réverbération (durée d'extinction du bruit) doit être inférieur à deux secondes.



« Ces « petits riens » pensés dans un ensemble bien réfléchi, facilitent les apprentissages et l'organisation collective dans un climat serein. »

L'organisation des espaces, l'accueil, les espaces complémentaires

Un **hall d'entrée** permet l'accueil et facilite la circulation vers les différents espaces de pratique. Si des tribunes existent, l'accès pour le public doit se faire directement depuis l'entrée. La présence d'un gardien simplifiera cet accueil, le cheminement des groupes, la surveillance des locaux ainsi que les interventions des secours en cas de besoin.

Un accès aux locaux par carte pré-programmée règle la question des innombrables clefs et des créneaux dévolus à chaque utilisateur.

La salle des professeurs d'EPS leur est exclusivement dédiée, les autres usagers ayant leurs propres locaux. Sa localisation centrale permet le contrôle visuel des lieux de pratique et des espaces de circulation. Elle dispose d'un matériel informatique et d'une ligne téléphonique pour communiquer avec l'établissement et l'extérieur. Elle est équipée de sanitaires, de vestiaires et de douches.

Il faut un local **de rangement du matériel** pour l'EPS et l'AS, d'environ 40 m² et de forme rectangulaire, accolé à la salle d'activités par son plus grand côté avec une large ouverture.

Les sanitaires, accessibles depuis les salles, comprennent deux espaces bien distincts pour gérer les problèmes de mixité.

Des vestiaires filles et garçons, autant que de classes simultanément présentes sont indispensables. D'une surface de 15 m², ils seront équipés de bancs, avec des supports inclinés fixés sur les murs pour faciliter le nettoyage, et de douches collectives et individuelles. Ils seront positionnés autour des espaces de travail afin de respecter le principe de la marche en avant pieds sales – vestiaires – pieds propres – salle d'évolution.

Ces « petits riens » pensés dans un ensemble bien réfléchi, facilitent les apprentissages et l'organisation collective dans un climat serein. ♦ [Patrick Mathieu](#)